



CAC 40: de records en records pour les dividendes versés aux actionnaires

Source rapport Oxfam, article de l'Humanité du 14 mai 2018: « Les actionnaires du CAC 40 réalisent le casse du siècle ».

Dix ans après la crise des subprimes, les entreprises du CAC 40 (à savoir les 40 plus grandes capitalisations boursières) battent de nouveaux records de versement de dividendes aux actionnaires.

n rapport récemment publié par Oxfam présente plusieurs faits marquants qui démontrent que les grands groupes français continuent de mener des stratégies qui visent uniquement à accroître la création de richesses au service des actionnaires.

Ce rapport illustre qu'en tendance, la part des dividendes versés aux actionnaires dans les résultats des entreprises du CAC 40 a explosé, passant de 30 % au début des années 2000 à 66,5 % en 2016. Depuis 2009, d'après cette ONG, pour 100 euros de bénéfices, les entreprises du CAC 40 ont versé 67,40 euros de dividendes aux actionnaires, 27,30 euros sont réinvestis dans les entreprises et seulement 5,30 euros dans les salaires.

Les discours justifiant les choix politiques de ce gouvernement et du précédent sont totalement contredits par cette étude. En effet, la distribution d'argent public n'a pas été mise au service de l'emploi, tout comme la défiscalisation du capital n'est pas mise au service de l'investissement.

La CGT l'affirme depuis bien longtemps : cet argent public est accaparé par les actionnaires et ne sert ni l'emploi, ni l'économie. Sans contrôle sur l'argent distribué ni intervention des salariés dans les stratégies de l'entreprise, aucun actionnaire ne fait le choix de l'intérêt collectif!

Cette question est cruciale: sans investissement massif, l'outil industriel va dépérir, l'innovation et la recherche vont se réduire à peau de chagrin, rendant de fait l'économie inefficace pour répondre aux besoins des populations.

Le choix de ce gouvernement est de plus en plus clair: aucune contrainte aux entreprises, quitte à renoncer à une économie dynamique, tout en faisant reposer la « compétitivité » du pays sur un alignement des conditions salariales et de travail sur celles des pays émergents. Personne ne peut sincèrement penser que ce choix est pertinent.

Le levier que constitue la relance de la consommation est aussi condamné, alors qu'il aurait suffi que les entreprises du CAC 40 choisissent en 2016 de maintenir le même niveau de dividendes qu'en 2009 et d'augmenter la rémunération des employés plutôt que de maximiser les dividendes des actionnaires, pour que l'ensemble

des travailleurs des entreprises du CAC 40 dans le monde voient leurs revenus augmenter en moyenne d'au moins 14000 euros sur la période, soit plus de 2000 euros par an et par salarié.

La rémunération des actionnaires du CAC 40 a progressé 4 fois plus vite que celles des salariés de 2009 à 2016. Dans un même mouvement, en 2016, les patrons du CAC 40 gagnaient en moyenne 257 fois le Smic, et 119 fois le salaire moyen au sein de leur entreprise (en 2009, cet écart était de 97). L'écart le plus important a été constaté à Carrefour: en 2016, le PDG a perçu 553 fois le Smic. Pour finir, les entreprises du CAC 40 creusent aussi les inégalités en ne payant pas leur juste part d'impôt. Le recours accru à l'évasion fiscale reste un réflexe largement répandu parmi les entreprises du CAC 40. En 2016, elles détiennent plus de 1400 filiales dans les paradis fiscaux – un chiffre croissant. Ce sont autant de ressources en moins pour maintenir un haut niveau de formation et de qualification des salariés, et pour conserver des services publics de qualité – seuls à même de garantir une solidarité nationale et une qualité de vie à chacun d'entre nous.

Ce rapport démontre de nouveau l'inefficacité des mesures fiscales, budgétaires et législatives de ce gouvernement, qui considère qu'il faut favoriser les premiers de cordée en augmentant leurs revenus et en démantelant l'ensemble de notre modèle social, dans l'hypothèse que la richesse ruisselle un jour sur l'ensemble de la population.

Face à ces choix du président des riches et à l'appétit insatiable des actionnaires, la CGT propose d'autres solutions afin que les richesses produites par le travail soient réorientées vers la réponse aux besoins de la population, l'investissement productif, une revalorisation conséquente des salaires et compléments de rémunération. Ces propositions sont disponibles notamment dans le dossier « De la Loi Pacte à la réorientation de la finalité sociale de l'entreprise ».